

L'an deux mil vingt-cinq, le cinq novembre, à vingt heures trente minutes
Le Conseil Municipal de la Commune de Castelnau-Montratier dûment convoqué le 30 octobre 2025, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Castelnau-Montratier sur convocation de Monsieur Dominique MARIN, Maire.

Présents : Claudine BOISSEL, Jean-Luc CAMBE, Lysiane CLARY, Gaëlle DUCHENE, Isabelle ESPITALIER, Patrick GARDES, Nicolas GAUZIN, Angélique GINIBRE, Eliane LAVAL, Céline MARIN-BONNEMORT, Valérie PELERAN, Pascal RESSIGEAC (arrivé à 20 h 45), Joelle SANSON
Excusés avec procuration : Claire PERROTTE a donné procuration à Céline MARIN-BONNEMORT
Excusés : Gilbert BROCARD, Sébastien LAFARGUE, Bernard RESSEGUIER,
Absents : Aurélien BONNEMORT Sébastien FOURNIOLS, Michel LACOSTE, Mathieu VINEL
Secrétaire de séance : Valérie Peleran

1) – Nomination du secrétaire de séance et validation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 24 septembre 2025 :

Délibération votée à l'unanimité

2) – Approbation de la modification des statuts de la Fédération Départementale d'Energie du Lot – Territoire d'Energie Lot (FDEL-Te46) :

Délibération votée à l'unanimité

3) – Décision modificative n°6 du budget principal :

Délibération votée à l'unanimité

4) – Décision modificative n° 7 du budget principal :

Délibération votée à l'unanimité

5) – Décision modificative n° 8 du budget principal :

Délibération votée à l'unanimité

6) – Dissimulation des réseaux aériens Opération 38944ER et 38944 ER2 sécurisation dissimulée et dissimulation des réseaux « Les Esclapiers » :

Délibération votée à l'unanimité

7) – Approbation du rapport n°3 de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) :

Délibération votée à l'unanimité

Séance levée à 22h25.

Les délibérations du conseil municipal et les documents annexés, sont consultables dans leur intégralité au secrétariat de mairie, sur le site internet de la mairie ainsi que sur le panneau d'affichage extérieur.

Le Maire : Dominique Marin

